

## EDITO

► **Vous êtes dans un établissement qui compte plus de 4 syndiqués, avec un secrétaire de S1 :**

vous votez dans votre établissement (voir modalités p. 8).

► **Vous êtes dans un établissement qui compte de 1 à 4 syndiqués :**

vous votez par correspondance au S3 (voir modalités p. 8).

► **Vous êtes retraité.e :**

vous votez par correspondance à l'adresse du responsable retraité.e.s de votre département (voir modalités p. 8).

## Pour un syndicat démocratique, votez !

**D**es élections, du 17 mai au 3 Juin : pour faire vivre la démocratie au cœur de notre syndicat !

En congrès et malgré les contraintes de la crise sanitaire, le SNES-FSU doit renouveler ses instances- la Commission administrative nationale, (150 membres), la Commission administrative académique (70 membres). Chacune et chacun votera aussi pour le secrétaire de sa catégorie. Enfin les syndiqué.e.s de Charente auront à voter pour le renouvellement du bureau départemental.

Aussi selon les cas, ce sont 3 ou 4 votes à exprimer. Ces instances délibératives, qui se réunissent plusieurs fois par an, sont des lieux d'échanges mais aussi de vote qui, à intervalles réguliers, débattent de la situation et en tirent les conclusions, donnent des perspectives d'action. Autant dire que ces instances fondent l'exercice démocratique de notre syndicat.

Le SNES-FSU est un syndicat de pluralisme qui accueille en son sein des courants de pensée qui, travaillant au quotidien à faire vivre notre syndicat, peuvent diverger sur l'analyse de la situation, sur les modalités de mise en œuvre de l'action etc. 4 listes d'orientation sont ainsi présentées à la CAN, 2 à la CAA. Les textes d'orientation pour la CAN ont été publiés dans les Pages Spéciales de l'US n°807. Vous trouverez dans ce bulletin les textes d'orientation des tendances représentées à notre CA académique.

**Entre le 17 mai et le 3 juin, adhérent.e.s SNES-FSU, vous êtes appelé.e.s à voter nombreuses et nombreux. Les secrétaires de S1 sont chargé.e.s d'organiser le vote dans chaque établissement. S'il n'y a pas de S1, envoyez votre vote directement au s3 (voir pas 8 sur les modalités pratiques).**

La période est préoccupante au plan politique et social, pour notre système scolaire. Nous avons besoin comme jamais d'un syndicalisme revendicatif !

*Alain Héraud, secrétaire académique du SNES-FSU*



# Elections du 17 mai au 3 juin 2021

## Unité & Action

**Vous vous apprêtez à voter et vous vous demandez pourquoi ce vote ? Quel sens a ce vote ?**

**Il s'agit bien, en réitérant votre confiance à la tendance U&A :**

- de construire un syndicalisme offensif et proche du terrain, qui informe, soutient et accompagne tous les personnels
- de construire des dynamiques de luttes et de luttes victorieuses, dans le rassemblement le plus large de la profession,
- de se donner les moyens collectivement de reconstruire le service public d'éducation
- d'assurer un fonctionnement démocratique et transparent du syndicat.

**Bref état des lieux de la gouvernance Macron-Blanquer :**

- un néo-libéralisme violent qui s'attaque aux droits des personnes, aux droits sociaux, aux libertés fondamentales : projet de réforme des retraites, politique migratoire absolument honteuse, revirements incessants en matière d'écologie, politique sécuritaire, instrumentalisation honteuse de la valeur « laïcité »
- un service public perçu comme un poids pour ce gouvernement, incapable de rétribuer comme il se doit ses fonctionnaires, plus soucieux de les soumettre que de les considérer sincèrement. Aux statuts, ce gouvernement préfère d'ailleurs la contractualisation.
- le choix constant de la communication au mépris de la vérité, de la sincérité. Notre Ministre pourrait recevoir la palme en ce domaine ! Au prétexte de modernisation, de flexibilité, de rationalisation, ce gouvernement a piétiné comme jamais le dialogue social ; pour preuve, **la loi de transformation de la Fonction publique qui vise bien à étrangler l'expression syndicale et toute velléité de résistance. Nous l'avons dénoncée. Nous continuons de lutter pas à pas dans les nombreuses instances où nous siégeons, les représentants U&A.**

- l'amateurisme aussi face à la crise, l'impréparation, l'incompétence de ce gouvernement ; cette crise a été aussi un terrible prétexte, un extraordinaire laboratoire d'expérimentations parmi les plus destructrices de notre système, de nos métiers.

**Parce que nous sommes attaché.e.s à l'égalité, à la justice, aux droits, nous considérons que le SNES doit prendre toute sa place dans les luttes contre ce néo-libéralisme, aux côtés de la FSU et des organisations syndicales qui partagent nos principes.**

**La tendance U&A au niveau académique initie, impulse et participe à ces luttes.**

**L'éducation livrée à l'austérité et l'autoritarisme : la réalité d'une politique dont Blanquer et notre Rectrice sont les diligents relais**

- management corrosif -parce qu'animé de défiance (injonctions pédagogiques, tentatives d'intimidation...)
- réformes plus rétrogrades les unes que les autres, qu'il s'agisse de notre service public d'orientation, qu'il s'agisse de la politique d'inclusion et des PIAL, qu'il s'agisse de la réforme du lycée et du bac, de Parcoursup...
- évaluations locales des élèves, des établissements- contractualisation en lieu et place de règles claires et justes.

**Le SNES a très souvent été à l'initiative des actions de luttes et de résistance contre ces réformes, contre cette destruction des garanties collectives. Que nos métiers soient attaqués ? Nous informons, dénonçons, ripostons ! Que nos droits soient piétinés ? Nous intervenons, localement, en instances pour protéger les personnels !**

**Avec la tendance U&A : s'informer, débattre, agir, reconquérir :**

Il faut demain se battre pour reconquérir des droits pour les personnels, pour les élèves :

- pour une école qui forme, émancipe tous les élèves sans distinction
- pour gagner des moyens en heures et en personnels au moment où les inégalités se creusent
- pour faire respecter notre expertise, pour une juste rémunération, pour des collectifs de travail qui ne soient pas dévoyés par des logiques de concurrence, pour une réduction de la charge de travail des personnels
- pour des recrutements à la hauteur des besoins, pour résorber la précarité endémique, pour un droit à la formation tout au long de la vie, pour une formation initiale qui ne soit pas mutilée.

**Au SNES-FSU, à la tendance U&A nous voulons y croire ! La résignation n'est pas notre lot !**

**Vous partagez cette résolution ? Alors votez pour la liste U&A qui forte de son expérience, forte de ses convictions, de votre confiance, agira demain pour un autre modèle social, un autre modèle éducatif.**

# Elections du 17 mai au 3 juin 2021

## Liste "Unité & Action"

1	Christelle FONTAINE	Philosophie	16	Lycée Guez de Balzac Angoulême
2	Alain HERAUD	CPE	16	Collège F Mitterrand Montbron
3	Sonia LABROUSSE	Histoire-Géographie	17	Lycée Bellevue Saintes
4	Julien DUPONT	CPE	86	Collège A Brouillet Couhé
5	Julie DESBLANCS	Lettres Classiques	79	Collège Fontanes Niort
6	Sylvie LAULAN	Lettres Modernes	17	Collège Joliot Curie Tonnay Charente
7	Franck BERRY	Sciences Physiques	16	Lycée M de Valois Angoulême
8	Sophie FAVRIOU	Eco-gestion	79	Lycée E Pérochon Parthenay
9	Bruno FERAI	Eco-gestion	86	Lycée E Branly Châtelleraut
10	Patrick BELILLAS	Technologie	17	Collège A Albert Saujon
11	Béatrice COSSAIS	PsyEn	86	CIO Poitiers
12	Pascal GANDEMER	Histoire-Géographie	17	Lycée Merleau Ponty Rochefort
13	Valérie BOBIN	SVT	86	Lycée C Guérin Poitiers
14	Pascal FUZAT	SES	79	Lycée de la Venise Verte Niort
15	Nathalie OSPITAL	PsyEn	17	CIO Saintes
16	Damien EGGER	Mathématiques	86	Lycée C Guérin Poitiers
17	Laurent FREDOU	AESH	16	Collège E et R Badinter La Couronne
18	Isabelle SONNIER	Anglais	86	Lycée V Hugo Poitiers
19	Gabrielle MASSAUX	Lettres Classiques	17	Collège A Dulin Aigrefeuille d'Aunis
20	Vincent FAUCHER	SVT	16	Collège Villefagnan
21	Marie-Hélène LUCON	Philosophie	86	Lycée V Hugo Poitiers
22	Christian L HOTE	Sciences Physiques	79	Lycée J Macé Niort
23	Emmanuel DUPUY	Anglais	86	Collège Jean Monnet Lusignan
24	Laurent DESVALOIS	Mathématiques	16	Lycée Guez de Balzac Angoulême
25	Matthieu THIBAUT	Anglais	86	Collège Jules Verne Buxerolles
26	Karine MICHAUD	CPE	16	Collège Puygrenier Saint-Michel
27	Loïc BAUFRETON	Histoire-Géographie	79	Lycée M Genevoix Bressuire
28	Jean-Pierre QUEYREIX	Histoire-Géographie	17	Collège A Malraux Châtelleraut
29	Laure AUGUIN	Lettres Modernes	16	Lycée J Monnet Cognac
30	José GONCALVES	Philosophie	17	Lycée Bellevue Saintes
31	Pierre CUQ	SII	17	Retraité
32	Nicolas FRESCHI	Histoire-Géographie	16	Lycée Marguerite de Valois Angoulême
33	Catherine LARCHE	CPE	17	Lycée J Dautet La Rochelle
34	Bénédicte RABEYROLLES	Histoire-Géographie	16	Lycée Jean Monnet Cognac
35	Thierry PETRAULT	Histoire-Géographie	79	Lycée Haut Val de Sèvres Saint Maixent
36	Kateline DORVEAUX	Eco-gestion	16	Lycée M de Valois Angoulême
37	Françoise GARATE	Mathématiques	86	Retraitée
38	Serge MAUPOUET	Histoire-Géographie	17	Lycée Bellevue Saintes
39	Nicolas COMMAGNAC	SVT	86	Lycée du Bois d'Amour Poitiers
40	Thierry DEGRANDE	Histoire-Géographie	16	Collège M Pallet Angoulême
41	Jean-Marc DALBY	Lettres Modernes	86	Lycée V Hugo Poitiers
42	Caroline AMELEE	Lettres Classiques	17	Lycée Saint Exupéry La Rochelle
43	Barbara LIARAS	Lettres Modernes	86	Collège R Rolland Charroux
44	Camille AUDE	Histoire-Géographie	ACAD	
45	Patrick LAINE	Documentation	86	Retraité
46	Florence LANGA	Eco-gestion	86	Lycée A d'Aquitaine Poitiers
47	Julie RIGOLOT	CPE	79	Lycée J Moulin Thouars
48	Isabelle DELAPLACE	AESH	86	Collège Jean Jaurès Gençay
49	Véronique THAENS	PsyEN	86	CIO Poitiers
50	Lise MARTINS	Allemand	16	Collège Puygrelier Saint-Michel
51	Jacques GOUIN	Allemand	86	Retraité
52	Maud AUMAND	PsyEn	79	CIO Niort
53	Emilie GUILLOT	Histoire-Géographie	86	Lycée Guy Chauvet Loudun
54	Stéphane LUCAS	SES	17	Lycée J Valin La Rochelle
55	Michel GRIMAUD	SII	17	Lycée Bernard Palissy Saintes
56	Yves JAMAIN	Mathématiques	86	Lycée Nelson Mandela Poitiers
57	Christine TEULIERE	Eco-gestion	86	Lycée A d'Aquitaine Poitiers
58	Anne-Laure JULIEN	Mathématiques	86	Lycée C Guérin Poitiers
59	Sandrine RIBARDIERE	AESH	86	Collège A Brouillet Couhé
60	Angélique HITIER	Anglais	16	ZR
61	Svend WALTER	Sciences Physiques	86	Lycée Nelson Mandela Poitiers
62	Feryel HUBERT	Histoire-Géographie	79	Collège J Supervielle Bressuire
63	Christelle ROBUCHON	Mathématiques	16	Collège E Delacroix St-Amant de Boixe
64	Didier ALBERT	CPE	86	Lycée C Guérin Poitiers
65	Marie-Hélène AUBINEAU	Lettres Modernes	16	Retraitée
66	Nicolas BALEYNAUD	Technologie	16	Collège J Verne Angoulême
67	Patrick VILLARD	Documentation	86	Lycée V Hugo Poitiers
68	Rosario CARMONA	Espagnol	17	Lycée J Dautet La Rochelle
69	Antoine VERGNAULT	Histoire-Géographie	17	Collège M Chastang St Genis de Saintonge
70	Magali ESPINASSE	Lettres Modernes	86	Lycée A d'Aquitaine Poitiers

# Elections du 17 mai au 3 juin 2021

## Liste ÉCOLE ÉMANCIPÉE

1	Céline GROSSET	Lettres Classiques	79	Lycée Jean Macé - Niort
2	Annick COLIN DE VERDIERE	SVT	86	Collège Jean Moulin - Poitiers
3	Julie MILLOT	Lettres Modernes	86	TZR
4	Elise BAYSSE	Espagnol	86	Collège Ronsard - Poitiers
5	Daniel WEBER	Philosophie	16	Lycée Elie Vinet - Barbezieux
6	Julie SIAUDEAU	Lettres Classiques	79	Collège Emile Zola - Prahecq
7	Nadine AHMED	CPE	86	Lycée Professionnel Marc Godrie - Loudun
8	Antoine WERTHE	SVT	86	Lycée Aliénor d'Aquitaine
9	Sophie LE MÔ	Lettres Modernes	86	France Bloch Sérazin - Poitiers
10	Manuella ECALLE	Français	86	Collège Jean Rostand - Neuville-de-Poitou
11	Stéphane HAUSSHER	CPE	86	Collège Ronsard - Poitiers
12	Sarah PHILIPPOT	Lettres classiques	86	Lycée Pilote Innovant - Jaunay-Clan
13	Myriam ROSSIGNOL	Documentation	86	Collège Jean Moulin - Poitiers
14	Pascal CANAUD	Espagnol	86	Lycée Victor Hugo - Poitiers
15	Sandra BOUQUET	CPE	86	Lycée Nelson Mandela - Poitiers
16	Maël BERNARD	Philosophie	86	TZR Vienne
17	Séverine LENHARD	Documentation	86	Collège Descartes - Châtellerault
18	Caroline BLANCHARD	SVT	86	Collège Ronsard - Poitiers
19	Nadège LARRIU	Physique-chimie	86	Lycée Guy Chauvet - Loudun
20	Thomas ROUSSEAU	Histoire-géographie	86	TZR
21	Catherine FOUBERT	Espagnol	79	Lycée Jean Macé – Niort
22	Pierre CHALVIDAL	Philosophie	79	Lycée Jean Macé Niort
23	Laurence PUEL TROUVE	Lettres classiques	79	Collège St Exupéry - Brioux-sur-Boutonne
24	Laurent MICHEL	CPE	17	Lycée Josué Valin - La Rochelle
25	Nathalie TRICOIRE	Lettres modernes	79	Collège François Albert Celles-sur-Belle
26	Olivier GODIN	Histoire-géographie	17	Josué Valin - La Rochelle
27	Sandrine COMTE	Documentation	86	LP Réaumur Poitiers
28	Lionel HERMELIN	Histoire-géographie	86	Lycée Camille Guérin - Poitiers
29	Fred TAMISIER	Sciences industrielles de l'ingénieur	17	Lycée Léonce Vieljeux - La Rochelle
30	BAGONNEAU Christophe	Lettres Modernes	79	Collège Emile Zola - Prahecq
31	Jean Pierre HUOT	Documentation	86	Cité scolaire Montmorillon
32	Françoise RENO	CPE	86	Lycée Nelson Mandela - Poitiers
33	Jean François BELLIART	Retraité	79	
34	Nicole GUERIN	Retraitée	79	
35	Chantal MARBOEUF	Retraitée	79	
36	Jacques ARFEUILLERE	Retraité	86	
37	Pierre LENNE	Retraité	79	
38	Denis POULAIN	Retraité	17	

ÉLECTIONS AUX C.A  
ACADÉMIQUE ET  
NATIONALE  
du



# BULLETIN

pour les

4 votes

Scrutin du 17 mai  
au 3 juin 2021

C.A. académique

1. Vote d'orientation

C.A. nationale

2. Vote d'orientation

3. Vote de catégories

S2 Charente

4. Bureau départemental

**PREMIER VOTE :** "ORIENTATION ACADEMIQUE " POUR UNE **SEULE** LISTE CI-DESSOUS

*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

Unité  
et Action

École  
Émancipée

**DEUXIEME VOTE :** "ORIENTATION NATIONALE" POUR UNE **SEULE** LISTE CI-DESSOUS

*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

Unité  
et Action

École  
Émancipée

Unité,  
Revendications,  
Indépendance  
Syndicale

Émancipation

**TROISIEME VOTE :** "CATÉGORIES"

*Entourez d'un trait apparent UN ET UN SEUL binôme de candidats correspondant à VOTRE catégorie*

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	ÉMANCIPATION	UNITÉ, RENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE
AGRÉGÉ(E)S	T : LUIS J. S : BERTHELOT L.	T : CLUZEAU C. S : FOURRIER S.	T : PREVOT K. S : LE GALLO J.	T : SUCHARD S. S : MIGNOT Y.
CERTIFIÉ(E)S, ADJOINTS D'EN- SEIGNEMENT, PEGC	T : BARBILLAT C. S : OCHANDO M.	T : DOCEKAL I. S : BOIRON L.	T : DA SILVA S. S : KETERS M.	T : TOURNEUR C. S : LACOUDRE F.
NON TITULAIRES	T : HAFFNER E. S : KRANTZ N.	T : BLOOMER- LUDWIG R. S : QUILLET S.	T : MAMARBACHI N. S : BEYLARD E.	
CPE	T : RALUY O. S : MACE C.	T : VITORINO A. S : GOUJU M.	T : DUBACQ PH. S : AUGÉ J-L.	
PSY-EN	T : DURIEZ G. S : BERTAUD F.	T : CASTRE D. S : BENASSAR L.		
RETRAITÉ(E)S	T : CAHOUE M. S : MOROS M-L	T : FERRE C. S : LOUEDEC C.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.	T : LEFEBVRE J S : DANRY E.
ÉTUDIANT(E)S- SURVEILLANT(E)S	T : SOARES C. S : CASSAND V.	T : BLANQUET LE- MARCHAND F. S : PORTAL J.	T : TORRE J. S : BEN MOULOUD M.	T : BLACHE E. S : BENHAMOU D.

**QUATRIEME VOTE :** Renouvellement du "Bureau départemental"

**SEULS LES SYNDIQUES DE CHARENTE SONT CONCERNES PAR CE 4ème VOTE**

Liste publiée sur notre site : <http://poitiers.snes.edu/renouvellement-bureau-departemental-de-la-charente/>

Unité  
et Action



# Elections du 17 mai au 3 juin 2021

## ÉCOLE ÉMANCIPÉE

*École Émancipée, un des courants de pensée du SNES et de la FSU, participe à toutes les activités du syndicat : S1, S2, S3, commissaires paritaires, permanences, bureau du S3, CA académique. Nous sommes attaché-es également à l'autogestion, au féminisme, à la défense des précaires et au droit des minorités. En votant pour nous, vous signifierez que le SNES académique doit faire sienne l'idée qu'il n'est plus possible pour la profession de travailler dans les conditions que nous imposent le gouvernement Macron et son ministre Blanquer. Nous avons toutes et tous besoin de retrouver un professionnalisme impossible à mettre en œuvre sous Blanquer.*

### **Blanquer démission !**

Contrairement à la majorité U&A, École Émancipée demande que le SNES-FSU exige la démission du ministre Blanquer, parce que c'est un menteur, incompetent, autoritaire et néo-libéral. C'est un préalable nécessaire à toute reprise de dialogue possible.

### **Menteur !**

Le ministre Blanquer a longtemps refusé la réalité de la circulation du virus dans les établissements et continue de la minimiser, tout en vantant des campagnes de test et traçage totalement insuffisantes et en se targuant d'une école française restée ouverte quoi qu'il en coûte. Au nombre des mensonges, citons, par exemple, la vaccination promise mi-avril ou les fameuses attaques russes contre les ENT.

### **Incompétent !**

Au bout d'un an de COVID, rien ne s'est amélioré au niveau du numérique. Chaque confinement confirme l'imprévoyance coupable de ce gouvernement. Après avoir organisé la presque fermeture de CANOPÉ, il s'en remet, dans les dernières assises (à Poitiers), au seul secteur privé pour l'avenir du numérique.

### **Autoritaire !**

À la protestation contre la réforme du bac, le ministère et le rectorat de Poitiers ont répondu par une vague de répression jamais vue, notamment contre "les 4 de Melle". Pour l'hommage à S. Paty, ce sont les collègues mobilisé-es dans les établissements qui ont dû le plus souvent imposer un temps de concertation préalable et respectueux.

### **Néo-libéral !**

Rien qu'à cette rentrée, plus de 1700 postes en moins. Pire : JMB prévoit la précarité et la contractualisation pour les néo-recruté-es ! Il organise toujours plus "d'autonomie" et de "mérite", logique d'une concurrence entre toutes et tous, élèves compris. Après la réforme du collège qui a durablement laminé les horaires des élèves et le travail enseignant, la réforme du lycée a détruit le groupe de classe et entraîné une disqualification du métier, une énorme souffrance des enseignants, une illisibilité pour les élèves et un ultime pilonnage du service public de l'Éducation. Tout cela, dans la logique de Parcoursup.

La disparition des commissions paritaires permet l'opacité la plus complète des rectorats (mutations, carrière). La formation initiale et continue est réduite à peau de chagrin. Pour que les élèves soient bien traité-es, exigeons que les personnels le soient dans un métier qui change mais qui ne s'improvise pas.

### **Faire évoluer l'outil syndical !**

Le S3 doit proposer des formations où questionnement syndical croise questionnement pédagogique et éducatif. Il faut que le SNES académique informe toute la profession des actions au sein de chaque établissement (DHG, protocoles sanitaires...) ou cadres collectif dans lesquels les syndiqué-es agissent. La situation des femmes dans nos métiers très féminisés nécessite d'être prise en compte. C'est pourquoi École Émancipée propose la création d'un secteur femmes afin de construire un travail spécifique à ce sujet.

### **A la concurrence, opposons le collectif !**

École Émancipée propose une action syndicale qui promeut la mobilisation des collègues et l'auto-organisation des luttes. Elle œuvre pour un projet démocratique et émancipateur pour les élèves et pour les personnels.

*Pour toutes ces raisons, nous vous appelons à faire vivre ces idées dans le SNES académique en votant pour la liste École Émancipée. [www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)*

# Règlement électoral

Dispensé de timbrage

POITIERS PIC

**Durée du scrutin :** Le scrutin aura lieu dans les S1  
du 17 mai au 3 juin 2021

## Qui vote ?

Les syndiqué.e.s à jour de leur cotisation au début du scrutin (17 mai 2021).

**Bulletin de vote :** Vous devez utiliser le bulletin de vote contenu dans ce numéro ou une copie fournie par le secrétaire de S1.

**Dépouillement :** Il se fait dans chaque S1 à l'issue de la clôture du scrutin.

**Comment voter ?** Vous devez émettre trois votes, quatre si vous êtes syndiqué.e en Charente :

1. Vote d'orientation pour la C.A. académique,
2. Vote d'orientation pour la C.A. nationale,
3. Vote de catégorie pour le secrétaire (et son suppléant) de la catégorie à laquelle vous appartenez.
4. Pour les syndiqué.e.s de Charente : Vote pour le renouvellement du bureau départemental.

**Le vote est individuel et à bulletin secret. Il s'effectue sous double enveloppe.**

1. Remplir un bulletin de vote,
2. L'insérer dans une enveloppe ne comportant aucune indication,
3. Glisser le tout dans une deuxième enveloppe cachetée portant, le nom, la catégorie et la signature du syndiqué,

4. Emarger sur la liste des électeurs si vous votez dans votre S1 ; si vous n'êtes pas dans votre établissement (ASA, congés maladie ou de maternité), votez par correspondance auprès de votre S1.

## Autres situations :

**EN EXERCICE :** Isolé.e.s ou dans un établissement de moins de 4 syndiqué.e.s : vote par correspondance, envoi au S3 (et donc dans une troisième enveloppe cachetée adressée à SNES (élections CA) 16 avenue du parc d'artillerie 86034 POITIERS Cedex.

**RETRAITÉ.E.S :** Vote par correspondance. Le courrier est adressé au responsable départemental :

### **Charente :**

SNES - Elie DIAKITE - Maison des Syndicats  
10 rue de Chicoutimi 16000 Angoulême

### **Charente Maritime :**

SNES - Jacques BROCHARD - Allée du Queyras  
1 avenue du Maréchal Juin 17000 La Rochelle

### **Deux-Sèvres :**

SNES - Yves PAUL - Maison des Syndicats  
8 rue Cugnot 79000 Niort

### **Vienne :**

SNES - Jacques GOUIN -16 avenue du Parc d'Artillerie  
86034 Poitiers Cedex

**Dans les deux cas, votre envoi doit être fait au plus tard le 3 juin (cachet de la poste).**

Elections

CA



Section Académique de Poitiers



N°5 - Mars - Avril 2021

Organe de la section académique du SNES  
16 avenue du Parc d'Artillerie 86034 Poitiers Cedex  
Tel : 05 49 01 34 44  
Site : <http://poitiers.snes.edu>  
Mail : [s3poi@snes.edu](mailto:s3poi@snes.edu)  
Directeur de la publication : Christelle Fontaine  
Imprimé au siège du syndicat - CPPAP N°0922 s 06200

S2 16  
Maison des Syndicats  
10 rue de Chicoutimi  
16000 ANGOULEME  
Tel. : 05.45.92.65.65  
Mail : [s2-16@poitiers.snes.edu](mailto:s2-16@poitiers.snes.edu)

S2 17  
1 avenue du Maréchal Juin  
Allée du Queyras  
17000 LA ROCHELLE  
Tel. : 09.66.02.72.15  
Mail : [s2-17@poitiers.snes.edu](mailto:s2-17@poitiers.snes.edu)

S2 79  
Maison des Syndicats  
8 rue Cugnot  
79000 NIORT  
Tel. : 06.45.57.15.59  
Mail : [s2-79@poitiers.snes.edu](mailto:s2-79@poitiers.snes.edu)

S2 86  
16 avenue du parc d'artillerie  
86034 POITIERS Cedex  
Tel. : 05.49.01.34.44  
Mail : [s2-86@poitiers.snes.edu](mailto:s2-86@poitiers.snes.edu)

## SOMMAIRE :

Edito	p. 1
Appel à voter U & A et liste	p. 2-3
Liste et appel à voter ÉÉ	p.4-7
Bulletin de vote	p.5-6
Règlement électoral	p. 8